

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« PAYS DE LAPALISSE »

Délibération N°15

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	26
PRESENTS :	21
VOTANTS :	25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an **deux mil vingt-six**

Le **sept juillet à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 1er juillet 2026 s'est réuni, à la
Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique
sous la présidence de

Madame Stéphanie CHERVIN, Présidente

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : M. CABAUD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : M. SAINT-ANDRÉ, pouvoir du titulaire Mme THÉVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de DROITURIER : M. GROULY
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES. Mme TACHON
- Commune de LAPALISSE : Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN. Mme MERLE. M. CHERVIER. Mme BONNEFOY. M. MERCIER. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE
- Commune de PERIGNY : M. DÉMARET
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme DA RIVA
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. SENETAIRE
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. THUILLIER, pouvoir du titulaire M. LATOUR
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de LE BREUIL : Mme VAUDOLON
- Commune de LAPALISSE : M. BODIN, pouvoir à Mme CHERVIN
- Commune de LAPALISSE : Mme ROMEUF, pouvoir à Mme BONNEFOY
- Commune de LAPALISSE : M. FUMOUX, pouvoir à Mme ÉGAL BUJAN
- Commune de SAINT-PRIX : M. DÉMONET, pouvoir à M. HANGARD

M. Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

Madame la Présidente rappelle qu'un lieu d'accueil
parents-enfants (LAEP) a ouvert ses portes en septembre 2025.

Ce dispositif, soutenu par la Caisse d'Allocations
Familiales, vise à accueillir, sur des temps déterminés, des
enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un
autre adulte responsable, afin de faciliter leur sociabilisation en
organisant des temps de jeux et d'échanges, aussi bien entre
enfants qu'entre parents. Les accueils ont lieu au Studio'J, le
jeudi matin, hors vacances scolaires.

Afin de mieux faire connaître ce dispositif, il a été
proposé aux familles qui le souhaitent de voter pour une
dénomination, parmi des propositions faites par des élus du
territoire, mais également par des agents de la Communauté de
Communes.

A l'issue de la journée du Printemps des Familles, le 25
avril 2026, la proposition ayant recueilli le plus de votes est la
suivante :

- la Parent'Aise (5 voix)

OBJET :

**LIEU D'ACCUEIL
ENFANTS-PARENTS
DÉNOMINATION**

Pour information, les autres noms envisagés étaient les suivants :

- la cabane des liens (1 voix)
- LAEP (2)
- graine de malice (2)
- le jardin des liens (1)
- Au fil des Tout-Petits (1)
- Graines de famille (2)
- La maison des pitchouns (2)
- Ludi-lien (1)

Le Conseil décide à l'unanimité :

- de nommer le Lieu d'Accueil Enfants-Parents : « La Parent'Aise »
- d'autoriser madame la Présidente à réaliser toutes les démarches afin de concrétiser cette décision et d'en informer les usagers et les partenaires

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
La Présidente,
S. CHERVIN,

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : 16 JUL. 2026
Publié le : 16 JUL. 2026
Accusé Réception de la télétransmission
le :

La Présidente,
S. CHERVIN,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« PAYS DE LAPALISSE »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« PAYS DE LAPALISSE »